



CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX CAMPS DE VOILE DE L'ASSOCIATION RUDEVENT

1. Pré-inscription

La pré-inscription de votre enfant au camp se fait par voie électronique via le formulaire sur notre site. A la réception de ce dernier nous vous enverrons un courriel de confirmation de cette pré-inscription.

L'envoi de la pré-inscription électronique a valeur de signature.

2. Validité de l'inscription

L'inscription est confirmée au moment du versement du montant total du camp (450 CHF).

Un paiement échelonné peut être demandé par e-mail à camps@rudevent.ch (paiement en 2 fois).

Ce versement **doit intervenir dans les 10 jours** qui suivent le courriel de confirmation de réception de votre pré-inscription électronique. Passé ce délai et sans nouvelle de votre part, la pré-inscription sera annulée.

Pour être valide, en plus du paiement de l'intégralité du prix du camp, une inscription nécessite l'envoi des documents suivants :

- **questionnaire médical**
- **consignes de camp.**

Ces deux documents doivent nous être retournés munis des signatures requises. En l'absence de ces documents, l'association se réserve le droit de ne pas accueillir votre enfant à bord.

3. Réservation

Il ne sera **pas réservé de place** dans un camp, ni par téléphone, ni par e-mail.

4. Priorité

Les inscriptions seront retenues dans **l'ordre de leur arrivée**. En cas de litige, la date et l'heure de réception du formulaire de pré-inscription feront foi.

5. Ages requis

Les **adolescents** participant aux camps de voile de Rudevent doivent avoir entre **12 et 16 ans**.

Des dérogations demeurent toutefois réservées.



6. Connaissances préliminaires

Les enfants et adolescents participant aux camps de voile doivent **impérativement** savoir nager.

Des connaissances en voile ne sont pas nécessaires pour participer aux camps de voile de Rudevent.

7. Annulation

En cas d'annulation, le camp est remboursé à 100%.

8. Désistement

Les conditions de remboursement pour un désistement sont les suivantes :

- o 30 jours et plus avant le début du camp : remboursement de la **totalité du prix du camp moins les frais administratifs** (CHF 100.-)
- o entre 30 jours et 15 jours avant le début du camp : remboursement de **50% du prix du camp**
- o moins de 15 jours avant le début du camp : **aucun remboursement**
- o Jusqu'à 10 jours avant le départ, en cas d'accident ou de maladie, sur présentation d'un certificat médical uniquement : remboursement de la **totalité du prix du camp moins les frais administratifs** (CHF 100.-).